



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

grippe

Question écrite n° 14730

Texte de la question

M. Thierry Lazaro interroge M. le secrétaire d'État chargé de l'outre-mer sur la mise en garde adressée par les Nations unies à la Banque mondiale dans un rapport précisant que le risque d'une pandémie de grippe mondiale est aussi grand fin 2007 qu'en 2005 lorsqu'elle a fait l'objet d'une sensibilisation intense. La perspective d'une pandémie à l'échelle mondiale est régulièrement évoquée et des spécialistes éminents considèrent son éventualité comme étant sérieuse, et ce d'autant plus que le virus H5N1 s'est propagé à cinq nouveaux pays en 2007. Compte tenu des conséquences dramatiques qui résulteraient d'une telle pandémie tant sur le plan humain que sur le plan économique, il le remercie de bien vouloir lui faire part de son avis sur cette question et de lui préciser les plans d'action qui ont pu être élaborés dans le cadre des compétences qui sont les siennes.

Texte de la réponse

Le Gouvernement a arrêté, dès octobre 2004, un plan de lutte contre une pandémie grippale, en fonction des niveaux d'alerte et des recommandations de l'organisation mondiale de la santé (OMS) et a lancé, en parallèle, un processus planifié d'acquisition de moyens de prévention et de lutte. Au niveau de l'administration centrale du secrétariat d'État à l'outre-mer, un plan de continuité et de fonctionnement en mode dégradé a été élaboré dès octobre 2005. En 2007, des actions d'information ont été menées auprès des personnels de l'administration centrale. Le plan gouvernemental a fait l'objet d'une déclinaison dans les départements et collectivités d'outre-mer. Parmi les diverses actions réalisées au niveau local, il convient de saluer l'attention portée aux masques et aux exercices. A ce jour, l'ensemble des préfetures et hauts-commissariats ont été livrés en masques FFP2. Ainsi, le ministère de l'intérieur, de l'outre-mer et des collectivités territoriales a financé, en 2006, l'achat et le transport de 60 750 masques en faveur des départements d'outre-mer, de Mayotte, de Saint-Pierre-et-Miquelon, ainsi que des états-majors des zones de défense des Antilles, de la Guyane et du sud de l'océan Indien. Le secrétariat d'État à l'outre-mer a, quant à lui, veillé à l'équipement des collectivités de la Polynésie française, de la Nouvelle-Calédonie, de Wallis-et-Futuna ainsi que des Terres australes et antarctiques françaises, qui ont été dotées de 37 800 masques. La mobilisation s'est également traduite l'année passée par l'organisation d'exercices extrêmement instructifs dans les DOM, les COM et en Nouvelle-Calédonie qui vont permettre d'améliorer progressivement le caractère opérationnel des plans. A titre d'illustration, la Martinique a organisé, en novembre 2007, un exercice épizootie majeure à Sainte-Marie, et un second au Carbet. L'année 2008 sera consacrée à l'étude des trois problèmes majeurs qui restent en suspens : les critères d'interruption des liaisons aériennes de passagers avec les collectivités d'outre-mer et le maintien du fret, l'anticipation des flux migratoires en provenance de pays voisins en Guadeloupe, Martinique, Guyane et à Mayotte et la préparation d'une communication et de messages spécifiques pour l'outre-mer.

Données clés

Auteur : [M. Thierry Lazaro](#)

Circonscription : Nord (6^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 14730

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : Outre-mer

Ministère attributaire : Outre-mer

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 15 janvier 2008, page 299

Réponse publiée le : 18 mars 2008, page 2409